

11 MAI... ce que nous en savons aujourd'hui !

Cher(e) Diablinte,

Comme beaucoup de Français, nous avons les yeux rivés sur cette date butoir du 11 mai où pourrait débiter la première phase du déconfinement. Je connais votre impatience mais nous devons préciser un certain nombre de choses pour que tout se déroule dans la plus grande sécurité. Nous avons effectué plusieurs réunions avec les élus, les enseignants, le personnel scolaire et avec nos partenaires privilégiés depuis plus de 30 ans du RPI. Dans ce petit bulletin hebdomadaire nous vous donnons quelques informations sur l'école, les déchetteries, les services municipaux, l'agence postale etc... La distribution des masques a été organisée pour que chaque famille à partir du 8 mai puisse bénéficier d'un masque offert par le conseil départemental. Ils seront distribués par les services de la mairie et le réseau « voisins solidaires ». Comme je le précisais la semaine dernière, désormais, il nous faut apprendre une culture de protection sanitaire commune en respectant scrupuleusement tous les gestes barrière, en nous habituant au port du masque, en nous fixant des règles d'hygiène et de désinfection régulière avec grande rigueur. Au niveau de notre village il n'y a pas eu de nouveaux cas. La situation reste très critique, la plupart des autres contaminés positifs sont considérés comme guéris.

Nous allons essayer de vous donner quelques premières réponses tout en sachant que nous allons devoir nous habituer à vivre collectivement avec ce virus et cette menace pendant encore, de mon point de vue, plusieurs mois ! C'est pourquoi il nous semble important, alors que nous sommes confinés, de privilégier les échanges et la relation entre tous les Diablintes et ses acteurs pour vous proposer les meilleures solutions possibles, les évaluer ensemble, les corriger également pour parvenir le plus tôt possible à une prise en charge adaptée pour tous.

La situation dans notre département au 4 Mai 2020

Le pic épidémique se stabilise avec 352 cas confirmés en Mayenne (3097 en région) en Mayenne cela représente 115,3%/100 000 habitants (81,5 en région et 39,2 en Vendée par exemple), 78 hospitalisations dont 6 sont en réanimation. Nous avons connu 91 retours à domicile. Il y a eu 34 décès.

- **La reprise de l'école : tout d'abord nous pensons avoir besoin, non pas d'1 jour de préparation, mais de 2 : jours appelés pré-rentree réservés à tous les personnels et élus pour mettre en œuvre notre organisation nouvelle dans le respect des règles fixées par l'éducation nationale. Cela n'est pas facile. La rentrée aura donc bien lieu à partir du 14 mai.**
- **Le transport scolaire sera assuré** avec l'obligation pour chaque enfant d'occuper un seul siège. Cela leur sera expliqué, d'ores et déjà merci de faire comprendre à vos enfants qu'ils ne pourront pas être assis à côté de leur copain bien que nous imaginons qu'ils seront très heureux de les retrouver.
- **La cantine ne sera pas assurée** : le transport à la cantine et les règles sanitaires font qu'il ne nous sera pas possible de proposer un service de repas en tout cas pour l'instant. Vous devrez donc munir vos enfants d'un pique-nique froid qu'ils prendront dans la classe avec l'aide du personnel municipal. La cantinière sera affectée au ménage de l'école, à la distribution des repas avec les autres agents.

- **L'accueil et la sortie de l'école sera organisée différemment** : les parents ne pourront plus pénétrer dans la cour de l'école. Une organisation de file d'attente sera mise en place avec des barrières et un sens unique de circulation que vous devrez scrupuleusement respecter. Nous affinons ce processus et vous serez invités à vous garer au-delà de la place pour permettre à la file de respecter les gestes barrière.
- **Tous les enfants ne pourront pas être accueillis**: pas d'accueil d'enfants de petite, moyenne et grande section ! Pour les autres sections, selon le nombre d'enfants présents il nous faudra limiter la présence avec une règle, en cours d'élaboration, les deux premiers jours de la semaine une première partie de l'école aura classe, le jeudi et le vendredi la deuxième partie. Nous allons finaliser cette organisation dans la semaine avec tous les acteurs scolaires. Le protocole définitif sera envoyé à tous les parents pour en prendre connaissance.
- **La sécurité et la désinfection** : nous allons équiper l'école de système de lavage de main complémentaire et en nombre beaucoup plus important. Nous sommes en train d'acquérir le matériel nécessaire qui reste malgré tout assez sommaire en attendant la rentrée de septembre. Vous devrez bien préciser à vos enfants qu'ils devront respecter scrupuleusement l'obligation de lavage des mains, le protocole de ce lavage et le respect des gestes barrière autant que possible. L'école sera désinfectée plusieurs fois par jour de manière assez simple et tous les deux jours de manière approfondie (le mardi soir et le vendredi soir).
- **La garderie périscolaire sera ouverte** sous réserve de ne pas dépasser 15 élèves présents en même temps. Ce qui ne devrait pas arriver compte tenu de l'organisation ci-dessus. Cette organisation de la garderie sera susceptible d'évoluer. **Nous allons réfléchir avec nos partenaires de GRAZAY pour l'ouverture du mercredi du centre de loisirs.** À ce jour la décision n'est pas prise !

Cette organisation est susceptible d'évoluer selon son efficacité ou l'émergence de réglementation ou de besoins nouveaux. Il est rappelé que chaque parent devra obligatoirement prendre la température de son enfant avant de l'amener en classe. **L'accès à l'école sera interdit à tout enfant ayant une température supérieure ou égale à 37,8°. Il en est de même pour le personnel enseignant ou le personnel municipal travaillant à l'école.**

Ce dispositif est valable jusqu' au vendredi 29 mai, il sera évalué et réadapté si besoin en fonction de l'évolution du déconfinement et surtout de ses résultats

- **La réouverture des déchetteries** : un calendrier a été élaboré par la communauté de communes pour la réouverture de ces déchetteries (cf flash n°6). Notre point collecte n'est pas concerné pour l'instant et nous le regrettons ! Nous continuons de demander sa réouverture une fois par semaine avec des règles très strictes pour sa fréquentation. Nous allons vous tenir au courant de l'évolution de ces discussions avec les responsables de la communauté de communes.

- **La distribution des masques** : elle aura lieu à partir du **8 mai**. C'est le réseau des "voisins solidaires" qui vous apportera les masques. Retrouvez sur le site internet de la commune (www.jublains.fr) votre référent "voisins solidaires". Ce sont les adjoints et le maire qui porteront à ces référents le nombre de masques nécessaires. Ils sont offerts par le conseil départemental que nous remercions. Ces référents pourront être contactés si vous avez des doutes sur l'utilisation des masques. En général la presse fait preuve de pédagogie sur l'utilisation de ceux-ci, n'hésitez pas à vous y reporter.
- **La réouverture des MAM et autres systèmes de garde** : aujourd'hui toutes sont ouvertes et nous nous en réjouissons. Nous allons les accompagner, autant que faire se peut, d'un point de vue réglementaire pour que la sécurité de tous soit assurée.
- **Le matériel de décontamination et de protection** : nous avons procédé à des commandes de gel hydro alcoolique, de lingettes désinfectantes et autres matériaux nécessaires. Nous avons également commandé des masques supplémentaires pour nos personnels notamment scolaires. Pour les artisans, commerçants et professionnels qui le souhaitent la mairie propose de regrouper des commandes de masque, gel et autres produits qu'elle pourra facturer à prix coûtant (sous réserve des disponibilités du marché). Nous continuons d'accompagner également nos commerçants et artisans qui souhaitent avoir des informations pour renforcer leur protection sanitaire, bénéficier des aides mises en place.
- **La mairie et l'agence postale seront ouvertes normalement à partir du 11 Mai** : l'entrée se fera obligatoirement par la porte principale et la sortie par la porte coté parking ; une seule personne à la fois en respectant les règles de distanciation.
- **La cérémonie du 8 mai aura bien lieu mais en mode restreint et ne sera pas ouverte au public**. Seul le président des anciens combattants, le porte-drapeau, le maire et le premier adjoint seront présents pour le dépôt de la gerbe.

Merci à tous ceux, qui spontanément se sont montrés disponibles pour rendre service d'une manière ou d'une autre. Le réseau « voisins solidaires » en est la démonstration. Grâce à cette générosité et à cet engagement nous pensons que notre cité de plus de 2000 ans pourra traverser cette crise avec cohérence et confiance dans l'avenir.



Prenez bien soin de vous et de vos proches...
Bonne semaine,
Pierrick TRANCHEVENT, maire de Jublains

Les personnes responsables et référentes de « voisins solidaires »

L'opération « voisins solidaires » avance. Nous avons cartographié quasiment toute la commune avec des responsables pour les hameaux. Il reste quelques zones blanches et nous allons nous employer à y trouver des réponses. Dans cette période de crise la solidarité est une véritable force à condition qu'elle respecte toutes les règles du confinement édictées par le gouvernement.

NOM	ADRESSE	lieux dits concernés
RONDEAU Alain et Christine	Les Noës	Les Noës + Rétrie + La Petite Jeannière + La Grande Jeannière + La Corderie + Les Landes + Beauséjour + La Brebonnière + La Nivière + St Martin
QUESNE Liliane et Bernard	Le Gasseau	Le Gasseau + La Beduère + La Lande + Bel Air
LEMAIRE Marie José	Les Trouaillières	Les Trouaillières + La Chaussée + Les Hellonières + La Pilonnière + Malabry + La Grande Barre
THAREAU Jean	La Coudre	La Coudre + Cécé + La Lande de Cécé
BOUNADJA Djamel	La Pagerie	La Pagerie + Vaurière + La Haute Cruchère
BEDOUET Marc et Ginette	la Farcière	La Farcière
VEILLEPEAU Raphael TRANCHEVENT Pierrick	La Bordelière	La Bordelière + Le Haut Crué + La Charpenterie des Landes
TRANQUILLE Sandra	Les Tainnières	Les Tainnières + La Huberdière + Le Bois Robert + La Gilardière + Trop Vendu
THIBAUT Sandrine et Florent	Doucé	Doucé + Penlivier + La Petite Croix + La Vieille Mare + La Chênaie
LEPRINCE Antonin	La Croix Blanche	La Croix Blanche + La Garenne + Les Bouillons + Le Poirier Roux + Les Petits Fourneaux + La Brisette + Ste Anne
VEILLEPEAU Michel	Le Brosseau	Le Brosseau + La Motte + Le Saulay + La Francelière + La Geslinière
ANSQUER Frédéric	La Mitrie	La Mitrie + L'Etourneau + La Houlberdière + La Mauditière + La Chevrolière + La Blottière
BRETON Ophélie	l'Ecottière	La Poulerie + La Moussardière + La Rousselière + La Chalonnaire + Blanche + La Jouffière + La Chaudonnaire + Le Vieux Four
HUBERT Nathalie	La Trincannière	La Moussardière + La Porterie + La Quentinière + Maupoirier + Le Bois Clos + Le Petit Bel Air + La Trimonière
DE LIMERVILLE Christèle et Paul	La Grande Antepoutre	La Grande Antepoutre + Neuville + Le Beillard + La Haute Maison + La Petite Antepoutre + Le Petit Mezeray
BOSSE Marie Jo	Le Petit Planchalais	Le Petit Planchalais + Planchalais + La Haute Barre + La Petite Barre + Les Aunays + Le Faite de Montgouin + Le Bois du Faite
REZE Kévin et Justine	Le Bocage	La Cousinière + La Basse Cruchère + Le Grand Mezeray + St Aubin + La Petite Fraudinière + La Grande Fraudinière + La Jeussière + Mon Rêve
LEGENDRE Amélie	Les Mérières	La Ragottière + La Petite Antonnière + La Grande Antonnière + Les Mérières
LACROIX Daniel	Le Mortier	Le Mortier + La Tonnelle
FRAUDIN Astrid	La Ridelière	Les Mesliers + La Piboulière + La Marchandière + La Gilottière + Le Pommier + Les Ridellières + La Chevaudière + La Rogerie
JARDIN Géraldine	La Grade Renardière	Le Moulin Neuf + La Grande Renardière + Le Vieux Moulin + Maison Neuve + L'Hermitage
PAPIN Charlotte	Les Grandes Houilles	La Beltière + Le Petit Montgouin + Le Grand Montgouin + La Guesnerie + Les Chauvellières + Les Houilles
LONGUET Marianne	Le Bourgneuf	La Charpenterie du Bourgneuf + Le Bourgneuf + La Fauchetière
CHEMINEAU Eric	lot. de Bellevue	Les Yaux + La Bondie + La Sussotière rue des Ecottés + Belle Vue
Brochard Yannick et Mireille	résidence du Parc	Résidence du parc + lot. Boissière
LEGENDRE Gilbert COUENNE David	lot. de Bellevue	Lot. de Bellevue
DESBOIS Chantal TURBET Patricia ROCHE Fabienne	lot. Soleil Levant I	rue Prosper Mérimée + Beauvais
FOUBERT Jeanne	lot. Soleil Levant II	rue des Pleiades + rue Victor Hugo
LETISSIER Elodie	impasse de l'Eglise	rue de Doucé + Le Petit Mariage
PELOIN Fabrice	rue Henri Barbe	rue Henri Barbe + impasse de la Poste
BORDEAU Jeanne	rue du Temple	rue du Temple
LECLERC Gérald	rue du Temple	rue du Mur + Le Mur
CHARDRON Cédric	rue du Temple	rue de la Libération + lot. de la Poste
MARVANE Patrick	résidence du Parc	impasse Romaine